JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7287727701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7287727701

Cette annonce a été mise en ligne le **8 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **67 - RHIN (BAS)**

Fédération du Crédit Mutuel Centre Est Europe
Association inscrite
Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67913 STRASBOURG CEDEX 9

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,
Nos adhérents sont invités à exprimer leurs votes en amont de manière dématérialisée, selon des modalités qui leur sont communiquées individuellement, au plus tard la veille à 15h de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le :
Vendredi 20 mai 2022 à 10h45,
Au Zénith de Strasbourg sis 1 allée du Zénith à Eckbolsheim,
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. Ouverture de l'assemblée et constitution du bureau
2. Ratification de la composition de la chambre syndicale et interfédérale et du conseil d'administration
3. Approbation du bilan et du compte de résultat de la Fédération au 31 décembre 2021, des rapports du commissaire aux comptes et de la commission de vérification des comptes, affectation du résultat et quitus
4. Approbation des comptes globalisés du périmètre réglementaire au 31 décembre 2021, rapport des commissaires aux comptes
5. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2021, rapport des commissaires aux comptes
6. Approbation des orientations climatiques et environnementales
7. Mention sur les mandats des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et globalisés portés par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel
8. Pouvoirs pour les formalités

9. Rapport d'activité du directeur général
10. Rapport moral du président
11. Clôture de l'assemblée

Les documents légaux obligatoires sont tenus à la disposition des sociétaires conformément aux dispositions légales.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.
Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex